



ÉCOLE LÉVIS-SAUVÉ  
655 rue Willibrord  
Verdun, (Québec) H4G 2T8

Téléphone : 514/ 765-7585



## PROCÈS VERBAL

### Conseil d'établissement de l'école Lévis-Sauvé

Le mardi 25 septembre 2018 - 18h30 au local A-10

#### Présences :

Nathalie Moreau, directrice

Julie Drouin, directrice adjointe

Chantal Mercier, responsable du service de garde

Josée Laplante, représentante des P.N.E.

Manon Lapierre, représentante des enseignants

Carole Parent, représentante des enseignants

Hélène Leung, représentante des parents et présidente du C.É.

Tana Banh, représentante des parents

Jonathan Ruel, représentant des parents

Pasacle Lidji, représentante des parents

#### Absence :

Marianna Colaco, représentante de la communauté Toujours ensemble

### **1. Ouverture de la séance et prise de présences et prise de notes**

La séance s'ouvre à 18h30.

### **2. Adoption de l'ordre du jour** **(C.É. Lévis-Sauvé/18-09/01)**

L'adoption est proposée par Hélène Leung

Ajout à la partie questions diverses : OPP

### **3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 11 juin 2018** **(C.É. Lévis-Sauvé/18-09/02)**

L'adoption du procès verbal est adoptée par Jonathan Ruel avec la modification suivante :

Vérifier si les lettres ont été écrites auprès de la présidente du C.É. de l'année scolaire 2017-2018, madame Hala Jawlakh.

Point 3 : Parole du public + correspondance lettre Marianne Prairie au sujet du code de vie.

Point 6 : Code vestimentaire et point 7 semblables, donc à fusionner  
Barrer proposition contre suggestion de mesurer en centimètre...  
Le paragraphe devrait se lire ainsi :

Bretelles lasagne pour les camisoles et longueur mi-cuisse pour les robes ou les jupes.  
Suggestion de mesurer en centimètres. Reformuler l'information plus précisément.  
Demande de vote sur le code de vie tel quel proposée par Mme Jawlakh. Voté à l'unanimité, donc maintien du code de vie actuel (2017-2018). Mme Jawlakh répondra à Mme Prairie au sujet de sa lettre demandant des précisions sur le code vestimentaire.

Point 11 : La phrase devrait se lire :

Le montant maximal pour le coût des journées pédagogiques est de 30\$, c'est-à-dire 21\$ pour les frais et 9\$ pour le tarif de base.

Point 15 : Ajout

Fondation Lévis-Sauvé écrire une lettre à la firme pour fermer le processus de création.

Proposé par M. Ruel et adopté à l'unanimité.

#### **4-Questions du public**

Aucun public présent à la séance

#### **5- Élection de la présidente** *(C.É. Lévis-Sauvé/18-09/03)*

Proposition faite par Mme Hélène Leung qui manifeste son intérêt pour la présidence.

Secondée par Josée Laplante

#### **6- Nomination des représentants de la communauté** *(C.É. Lévis-Sauvé/18-09/04)*

Proposition de Marianna Colaco, représentante de la communauté Toujours ensemble.

#### **7- Régie interne, décorum et adoption du projet du calendrier des séances du CÉ 2018-2019** *(C.É. Lévis-Sauvé/18-09/05)*

Le calendrier propose six rencontres, dont la possibilité d'une rencontre supplémentaire selon les besoins au courant de l'année.

La proposition de la journée du mardi pour la tenue des rencontres du C.É. La proposition est acceptée à l'unanimité.

La rencontre prévue pour le 26 mars reste à confirmer. Une possibilité de changement de date pourrait être envisagée au cas où Jonathan Ruel ne peut y assister tel que prévu. Information à venir.

La proposition du calendrier est émise par Manon Lapierre.

Régie interne : rencontre 5 jours avant la séance avec la présidente et direction.

## **8- Mot des représentants du personnel enseignant de l'école**

Fête de la rentrée : Spectacle de magie au gymnase et structures gonflables présentes à l'extérieur.

Achat d'un TBI : Présent en éducation physique dans le grand gymnase.

Brigade verte : De retour cette année et elle est soutenue par deux enseignantes : Véronique Vallée et Céline-Audrey Beauregard.

Élections pour le conseil des élèves : À venir pour les classes de la 4<sup>e</sup> année à la 6<sup>e</sup> année.

Photo scolaire : Le 28 et 29 septembre prochain.

Fête de l'Halloween : Le comité songe à l'organisation de cette journée du 31 octobre avec le port d'un déguisement à l'école et avec la présentation de films en après-midi.

Sorties scolaires à venir :

1<sup>ère</sup> année : Sortie au musée de la Pointe -à-Callière à la fin du mois d'octobre.

2<sup>e</sup> année : 3 octobre, 10 octobre et 28 novembre. Chaque groupe ira à une animation littéraire à la Grande Bibliothèque Nationale (BANQ).

3<sup>e</sup> année : (octobre) Sortie au théâtre pour la représentation de la pièce Les trolls.

4<sup>e</sup> année : Visite d'une athlète en octobre et sortie au salon du livre en novembre.

Classes TSA : Le 4 décembre, les élèves iront au centre culturel de Beloeil pour voir un théâtre de marionnettes nommée Marco Bleu.

Question pour l'OPP :

Alain Rose, enseignant en 3<sup>e</sup> année, demande si l'OPP a de l'argent pour des projets spéciaux (voir section questions diverses A).

## **9- Mot des représentants des PNE (professionnels non enseignants)**

Cette année, les services des professionnels non enseignants (PNE) 2018-2019 se résumant comme suit :

Psychoéducation (8 jours)

Vanessa Isbister : 5 jours. Mandat régulier.

Marie-Eve Descoteaux : 3 jours. Mandat préscolaire-1<sup>ère</sup> année

Psychologie (7,5 jours)

Isabelle Vaillant : 5 jours. Mandat régulier 4 jours + une journée spécifiquement au préscolaire et 1<sup>ère</sup> année dans le cadre d'une mesure dédiée (Partir du bon pied) 2,5 jours non comblés.

Ergothérapie : Nouveau (1 jour)

Julie Dubé : Interventions surtout auprès des préscolaires et du 1<sup>er</sup> cycle. Ateliers en classe, mini-formations au personnel et soutien aux enseignants au besoin pour certains élèves.

Orthophonie (7 jours)

Josée Laplante : 5 jours. Mandat régulier 4 jours + une journée spécifiquement dédiée au préscolaire-1<sup>ère</sup> année.

2 jours non comblés.

Par ailleurs, la démarche CAP sur la prévention (maintenant nommée Prévention des difficultés du langage écrit) entame sa 2<sup>e</sup> année. Le préscolaire a débuté l'an dernier. Les classes de 1<sup>res</sup> années s'ajoutent pour 2018-2019. Cette démarche permet de vérifier l'évolution des enfants dans leurs apprentissages (lecture-écriture) et d'intervenir

à partir de collectes de données. En d'autres mots, quels enfants n'évoluent pas à un rythme normal suite à l'enseignement régulier ? (niveau 1) et comment intervenir dans ce contexte, de façon structurée ? (niveau 2) revoir la matière avec les enfants en difficultés, trois fois par semaine, en classe par l'enseignant(e)), niveau 3 : les enfants résistants aux interventions seront suivis par l'orthopédagogue de façon intensive. L'orthophoniste est particulièrement impliquée dans cette démarche avec l'équipe-école.

## **10- Mot de la responsable du service de garde**

Au cours de la semaine du 17 septembre, les éducateurs du SDG ont reçu les parents pour une soirée d'informations sur les activités offertes ainsi que le fonctionnement respectif de chacun des groupes. Rencontre très appréciée des parents.

Les activités « on s'active » et « on s'éclate » vont reprendre au cours de la semaine du 9 octobre.

Les éducateurs recevront, au cours de l'année, la formation « mon service de garde actif et en santé ». Cette formation est offerte par les ressources éducatives.

Autre formation en novembre « Créer une ambiance agréable pendant les repas à l'école », offerte par une nutritionniste de la CSMB.

Prochaine pédago le 1<sup>er</sup> oct. Le personnel du SDG se rencontre en AM afin de faire un partage de connaissance entre les membres de l'équipe.

Les feuillets pour l'inscription aux pédagogues de toute l'année sera distribuée au début du mois d'octobre.

Programme culture à l'école : un projet est en gestation afin de recevoir une artiste pour la création d'un corridor animé. Ce projet pourrait se vivre conjointement SDG et groupe classe.

## **10. Rapport de la déléguée au comité régional des parents du regroupement sud (CRPRS)**

Il n'y a pas eu de réunion, car la première réunion aura lieu le 17 octobre.

Il y aura une conférence sur la douance le 13 novembre à 19h, à l'école secondaire Monseigneur-Richard.

## **11. Mot du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage (CCSEHDAA)**

Mme Anne-Lyse Levert a résumé la situation concernant les demandes de classement. Cette année, il y a eu moins d'élèves en classes adaptées que les années antérieures, car la CSMB est capable de les intégrer avec du soutien. Plus particulièrement, beaucoup d'élèves TSA sont intégrés en classe ordinaire.

Le concours sur l'intégration des personnes handicapées aura de nouveau lieu, mais le format devrait changer. Plus d'information suivra.

L'AGA a lieu le 3 octobre.

## **12. Mot de la direction de l'école**

Code de vie 2018-2019 : Refusé par le conseil d'établissement

Diffusion dans l'école de la nouvelle feuille p.17-18

Code de vie, rencontre, boucle du travail, conseillère pédagogique Priscilla Côté, accompagnement, amené des particularités.

2018-2019 Version erronée  
Nouvelle feuille à diffuser, pour la clarification

#### Nouveaux membres du personnel

André- Ann Allard avec une tâche à 60% répartie de la façon suivante :  
20% Isabelle Falardeau, 20% Jo-Ann Hudon, 10% Ève Grenon, 10% Christine Prud'homme  
Kennedy

Préscolaire 4 ans : Ana Paola Gomez  
Préscolaire 5 ans : Julie Felix 60 % et Véronique Vallée 40 %  
Préscolaire TSA : Marie-Claude Dugas  
TSA 873 : Gabrielle Coutu- Parent  
4<sup>e</sup> année : Julie Gagnon  
6<sup>e</sup> année : Céline-Audrey

#### **Proposition sous forme de résolution journée pédagogique commune SDG et école. (7 janvier)**

**(C.É. Lévis-Sauvé/18-09/06)**

Résolution : Il est proposé par la direction de l'école d'aménager une journée pédagogique sans service de garde le 7 janvier 2019 pour assurer un travail de l'équipe-école afin de travailler notre plan de réussite 2018-2022.

Cette résolution est proposée par Manon Lapierre.

### **13. Questions diverses**

#### **Fondation Lévis-Sauvé**

Mandat du CÉ : Envoyer une lettre à la firme BLG. Jonathan s'est proposé de le faire pour fermer le dossier.

#### **OPP**

A. Fonds de 2000\$  
**(C.É. Lévis-Sauvé/18-09/07)**

Autorisation pour refaire un appel aux enseignants jusqu'à 1500\$ à distribuer.  
Date pour dépôt des projets. À venir.  
Nous favoriserons les projets avec l'implication parentale.

Ce rappel de fonds pour projets spéciaux est proposé par Carole Parent.

B. Panier de légumes  
**(C.É. Lévis-Sauvé/18-09/08)**

(À faire approuver par les parents, car c'est une levée de fonds.)

Équiterre panier Bio. Ferme biologique 24 octobre livré à l'école.  
Matériel fourni pour affichage à l'école et matériel pédagogique.

30\$ le panier dont 6\$ remis à l'école.

Un panier au SDG pour exposition promotionnel.  
Concours pour les enseignants 4 décembre. Exploitation en classe, photos.

Commandé par Internet.

Cette levée de fonds est proposée par Chantal Mercier.

C. Fête de l'automne : vente de citrouilles

(C.É. Lévis-Sauvé/18-09/09)

La fête est proposée par Tana Bahn

D. Soirée Cinéma :

(C.É. Lévis-Sauvé/18-09/10)

30 novembre vendredi film à venir

La soirée est proposée par Pascale Lidji.

E. Achat de deux machines à barbe à papa

(C.É. Lévis-Sauvé/18-09/11)

Au coût d'environ 250\$ chacune

L'achat est proposé par Josée Laplante.

F. Bénévoles recherchés

#### **14. Levée de la séance**

Levée de la séance à 20h25.

La prochaine rencontre aura lieu **le 27 novembre**.

Rédaction par Carole Parent, représentante des enseignants.